
FONDATION DU DIOCÈSE

Dans les années 1930, un mouvement s'amorce au Madawaska pour demander un évêque. Le Père Benjamin Saindon, curé de Saint-Basile, semble être l'un des artisans de ce mouvement. L'une de ses lettres à son évêque, **Mgr Camille-André LeBlanc**, écrite le 14 mai 1943, résume cette période:

Excellence, Je suis revenu de mon voyage à Bathurst hier soir, jeudi. Notre dernière entrevue, Excellence, m'a laissé je l'avoue, passablement déconcerté et le cœur plutôt malade. Peu s'en fallut qu'au lieu de reprendre le chemin du Madawaska hier je ne retournasse à Bathurst...

Je comprends que l'"argue, obsecra, opportune, importune" de St-Paul s'adresse à un évêque, mais n'est pas pour les évêques. Cependant, au risque de paraître importun, je reviens ce matin à la charge, puisque vous m'avez déjà dit devoir discuter de nouveau la question du Madawaska avec son Excellence Mgr Robichaud. Après tout, si le Madawaska réclame aujourd'hui sa part d'héritage, ce n'est pas dans l'intention de gaspiller ses valeurs! Ce n'est pas non plus parce que le foyer paternel lui pèse... Mais c'est le fait de l'enfant qui ayant atteint une certaine maturité, désire agrandir le patrimoine familial et contribuer pleinement aux lois tracées par le Créateur: « Tu quitteras ton père et ta mère... Croissez et multipliez-vous... »

Or, il arrive que des parents, bien intentionnés et pour des raisons très valables, s'opposent (momentanément et parfois quasi indéfiniment), à ce qu'un garçon quitte le foyer paternel et fonde un foyer et une nouvelle famille. C'est surtout le cas de parents qui ayant des obligations matérielles, demandent à un enfant de se sacrifier et d'attendre qu'une terre soit payée, qu'une dette soit éteinte, que le domaine familial soit mieux organisé, etc... Et les réclamations des parents seront justes et estimées telles en autant qu'elles ne porteront pas de préjudices sérieux aux désirs légitimes de cet enfant. Si l'enfant a déjà contribué pendant plusieurs années au domaine familial; si on peut dire de lui ce que disait les parents de l'aveugle-né: « Aetatem habet... qu'il réponde pour lui-même... » si l'enfant, par des retards sérieux, allait de plus subir des dommages considérables au point de vue de son avenir et de sa vie propre, cet enfant a certes pour lui tous les droits et devoirs imposés par le Créateur...

Je me demande donc, de plus en plus sérieusement, si le Madawaska n'en est pas rendu là, tant au point de vue naturel que surnaturel:

1. Le Madawaska « aetatem habet »... Il aspire depuis des années à l'émancipation de la tutelle paternelle qui l'a vu croître et se développer... Sa soumission et son obéissance l'ont rendu heureux et plein de promesse... Il renferme beaucoup de cette activité que donne la jeunesse, dont l'exhubérance demande de se répandre et s'incarner... « Crescite! » Ces germes de vie si précieux vont-ils se perdre ? Ou faudra-t-il que, blasé par l'attente, le Madawaska n'aie plus qu'une vie amoindrie et atrophiée à offrir à l'Église et à son propre foyer, quand l'heure des épousailles sonnera ? Il a d'ailleurs tout ce qu'il lui faut pour pourvoir à son organisation et à son développement propres.
2. Le Madawaska a attendu et s'est sacrifié: Ses demandes respectueuses d'un collège classique datent de plus de trente années. Elles se sont faites particulièrement pressantes auprès de **Mgr Chiasson** depuis vingt ans. La réponse a toujours été qu'il fallait attendre que le collège du Sacré-Coeur se consolidât davantage... Pendant ce temps-là, les Pères Eudistes trouvaient les moyens de fonder ailleurs, au détriment (je crois) de nos collèges acadiens... Et nous attendons...

Les demandes d'un Évêque sont plus récentes... et d'autant plus pressantes, qu'elles semblent, dans l'opinion des dirigeants du mouvement, présenter la seule solution pratique pour arriver à la réalisation des ambitions légitimes de développement religieux, éducationnel et national.

... Lorsque je fis part à **Mgr Chiasson** des démarches qui avaient été faites auprès de son Excellence le Délégué, il me fit remarquer qu'il croyait qu'il serait plus important pour l'Église et la Nation acadienne de reprendre un travail commencé vingt ans auparavant, celui d'un Évêché à Moncton. L'établissement d'un métropolitain anglican à Fredericton (Richardson) pouvait nous faire espérer en la possibilité d'une province ecclésiastique au Nouveau-Brunswick comme contrebalancement... Il serait donc préférable de faire converger toutes les énergies vers ce point, et présenter un front uni... « L'affaire de Moncton réglée - avec un archevêque acadien - il serait ensuite facile de régler la question du Madawaska, et rien ne serait compromis »... Monseigneur m'avait également fait part de son désir de changer le siège épiscopal de Chatham à Bathurst, ce qui devait encore passer avant l'affaire du Madawaska.

Avec la permission de Monseigneur, je m'occupai donc de préparer l'attaque en faveur de Moncton. Il était évident que le Madawaska devait, pour le bien commun, s'éclipser pour un temps. Et dans ce but, deux délégations furent organisées, avec réunions préalables au presbytère de Saint-Basile et mots d'ordre pour rencontrer Son Éminence le Cardinal et ensuite plus tard même de présenter à Son Excellence une suggestion. Lorsque le Délégué demanda: « Avez-vous quelqu'un en vue pour cette charge » ? La réponse du Dr A. M. Sormany ne se fit pas attendre: « Excellence, dit-il, nous demandons tout simplement un évêque catholique; Mais nous avons **Mgr Melanson** qui est bien catholique ». - « Très bien! très bien! Bravo! »

Le Madawaska a bien voulu attendre pour sa maison de retraites fermées, oeuvre par excellence et absolument nécessaire pour les Madawaskaïens comme pour les autres. Il a fait larges ses contributions pour la maison St-Joseph. Je crois pouvoir dire qu'il serait même prêt à entreprendre seul l'érection d'une maison de retraites, sans l'aide du reste du diocèse. Il fera aussi certes sa large part pour l'Oeuvre de la Presse Catholique. À ce qu'on me dit, le montant à la charge du « territoire Madawaskaïen » (d'après tracé déjà remis à Son Excellence le Délégué et copie fournie à **Mgr Chiasson**), serait l'équivalent de l'Archidiocèse de Moncton.

Ajoutez l'affaire du collège déjà mentionné, et vous comprendrez sans doute, Excellence, que l'impression se crée que l'histoire du Madawaska devient un peu celle de la « vache coopérative », avec cette différence cependant que tous les membres ne partagent pas également aux ristournes... Vous avez remarqué à votre dernière visite, Excellence, que le Madawaska « avait beaucoup d'appétit », mais vous avez aussi convenu que c'était « un signe de santé et de vitalité »...

Ajoutez encore, Excellence, la question de distance et de l'éloignement de Bathurst...

3. Si des retards trop longs étaient cause de dommages sérieux ? Les problèmes énoncés plus haut sont certes nombreux et complexes. Leur solution serait beaucoup facilitée avec l'organisation d'un nouveau diocèse, ce qui ne manquerait pas aussi de rehausser de beaucoup l'importance du siège métropolitain et la situation catholique de la province auprès de nos frères séparés.

Un Collège Classique s'impose de plus en plus à Edmundston. Tout le Comté en profiterait. Des vocations se perdent... ou n'ont pas la chance d'éclorre. Une grande difficulté pour Bathurst est peut-être la pénurie de prêtres momentanément. Mais faudrait-il que cette division soit retardée parce que le Madawaska fournit beaucoup de prêtres ? Ce fait ne mérite-t-il pas récompense ? Et le défaut de récompense tournerait presque en punition. Et la question de l'organisation des laïques dans l'action catholique ? Nos professionnels aux clubs neutres ? etc... toutes choses qui demandent une surveillance assidue sur les lieux et un contrôle organisé de près. L'activité Madawaskaïenne est précieuse, mais peut devenir dangereuse si elle n'est pas dirigée en voie sûre et de haut. Pour ma part, je dois dire, Excellence, que l'influence (assez grande même, tout en restant dans le domaine de l'humilité) exercée auprès de ces laïques au moyen d'organisations que vous connaissez, est à la veille de m'échapper...

Quelque chose devra être fait également et cela presse pour l'après guerre, au point de vue économique. La Cie Fraser Limited vient d'acheter les terrains boisés du N. B. Railway: des centaines de milliers d'acres tant au Madawaska qu'à ses confins de Victoria et Restigouche... Il semble qu'on est en train de fermer toutes les avenues de la colonisation aux catholiques. Les « jaunes » redouteraient-ils l'éveil Madawaskaïen ? Ces gens pensent pour un siècle à l'avance et plus... Et nous, nous pensons à réagir au moment du fiasco. À moins de réaction immédiate, (C'est peut-être trop tard déjà) le Madawaska sera dans l'impossibilité de s'agrandir et de fonder de nouvelles paroisses et ses enfants devront s'expatrier pour chercher ailleurs le droit de vivre. Dieu sait pourtant si les Madawaskaïens tiennent à vivre et mourir dans leur « république! ».

Conclusion: Excellence, ces vues que je viens d'exprimer, ne sont pas des vues absolument personnelles. Elles représentent d'abord le sentiment général du clergé. Le soussigné a pu le constater après le passage de Son Excellence le Délégué Apostolique. Il avait été entendu que les adresses présentées au Délégué dans chacune des paroisses seraient disposées dans un fascicule de luxe et présentées au Délégué pour envoi au Saint Père. Or, **Mgr Chiasson** me demanda de n'en rien faire, pour ne pas pousser l'affaire du Madawaska trop loin, et je ne pus qu'acquiescer au désir de mon évêque. Mais lorsque plus tard le clergé s'aperçut que cela n'avait pas été fait, je fus traité de « traître » et de « vendu »... Je ne pus cependant qu'invoquer la négligence... et c'est là la grande raison de mon insistance d'aujourd'hui, d'ailleurs motivée par ce qui précède.

C'est aussi l'expression des sentiments encore plus prononcés des laïques. Après tout, la religion est pour eux, et il ne faudrait pas leur en vouloir de s'y intéresser et même d'exprimer leurs sentiments à cet égard.

Enfin, le tout est donné de ma part avec le seul désir de servir la plus grande gloire de Dieu et la patrie Acadienne. J'ai écrit ce qui précède à la hâte, parce que je sais que vous allez rencontrer Son Excellence Mgr Robichaud et discuter de nouveau ce grave problème.

... Je vous prie encore une fois, Excellence, de ne pas voir en ce qui précède une directive, ni encore moins un désir d'imposer des vues personnelles ou autres. J'y ai certes mis de la conviction, mais aussi une grande sincérité et une grande franchise qui ne sauraient exclure tout le respect et la soumission que je dois à l'autorité. Nos évêques ont toute la confiance qui leur est due et dont ils savent si bien se rendre dignes. C'est un peu pour moi le « non possumus non loqui » et le « Dic Ecclesiae ». « À l'Église de parler - à vos enfants de se soumettre. »

(Saindon, B., Lettre à **Mgr C.-A. LeBlanc**, 14 mai 1943, p. 1-4)

C'est le 16 décembre 1944 que Rome décide de l'établissement d'un siège épiscopal au nord-ouest du Nouveau-Brunswick. À quelle date parvient la nouvelle au clergé de la région ? On ne sait trop quand ni comment, mais il semble qu'elle voyage assez rapidement, car Mgr Lang à l'occasion du 25^e anniversaire mentionne ce qui suit:

Tout était pourtant bien calme lorsque, par un beau jour du mois de décembre de l'année 1944, Mgr Conway, doyen du clergé madawaskayen, nous appelle au téléphone, et d'une voix sonore il nous dit: ANNUNTIO VOBIS GAUDIUM MAGNUM. C'était l'annonce de l'érection d'un diocèse au Madawaska avec, cela va de soi, siège épiscopal à Edmundston.

Le 27 décembre 1944, Son Excellence Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, annonce officiellement que Sa Sainteté le Pape Pie XII donne un nouveau suffragant au siège métropolitain de Moncton: le diocèse d'Edmundston. Cette annonce officielle précise que **Mgr Camille-André LeBlanc**, évêque de Bathurst, trouvant son diocèse trop grand et le fardeau trop lourd, avait demandé la division de son territoire.

Le 14 février 1945, **Mgr Camille-André LeBlanc** adresse une circulaire à son clergé dans laquelle on peut retrouver les précisions suivantes:

Le 23 décembre 1944, S. Exc. Mgr le Délégué Apostolique annonçait l'érection du diocèse d'Edmundston. Les limites du diocèse sont précisées par le Saint-Siège, à savoir: les comtés de Madawaska et Victoria et les deux paroisses de Restigouche-Sud: Saint-Quentin et Kedgwick, ainsi que leurs missions de Louvrière et Saint-Olivier. (Dubé, Cécile, r.h.s.j., *Histoire du Diocèse d'Edmundston*, Ottawa, Faculté de Droit canonique, 1983, p.12)

Les statistiques fournies par le Rév. Rodolphe Nadeau, chancelier du diocèse de Bathurst, le 22 juin 1945, donnent l'état du diocèse d'Edmundston à l'arrivée du premier évêque.

Population catholique

Familles	6 739
Âmes	37 702
Prêtres séculiers	42
Prêtres réguliers	10
Religieuses	170

Institutions

Églises	35
Paroisses	21
Missions	14
Écoles (dirigées par religieuses)	12
Hôpital	1
Hospices	2
Orphelinat	1

Communautés religieuses

Hommes	1
Femmes	7

Lors de son allocution dans la cathédrale d'Edmundston proclamant l'érection du nouveau diocèse, Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique, affirme que:

L'attachement à vos traditions, l'amour pour la sainte Église et votre admirable générosité dans le sacrifice, vous ont assuré le bonheur d'une féconde survivance et les trésors d'un riche développement. L'Église, en effet, se fortifie par l'opposition de ses adversaires et par l'amour de ses fidèles. Lorsque les forts cessent de se montrer, Dieu se lève et triomphe par ceux qui semblent petits et faibles. L'Église alors paraît plus divine et continue sa marche victorieuse. C'est à la lumière de cette grande vérité que vous trouverez la raison d'être du nouveau diocèse d'Edmundston, dont j'ai le privilège d'annoncer officiellement aujourd'hui l'érection, au nom de Sa Sainteté le pape Pie XII.

Le nouveau diocèse est le couronnement du travail apostolique accompli dans cette région avec un zèle et une endurance supérieurs à tout éloge. Le nouveau diocèse, qui s'attache comme un précieux anneau à la chaîne dorée des florissantes Églises du Canada, est le fruit des souffrances et des labeurs généreusement soutenus par vos devanciers, pour garder leur foi et leurs traditions. Le nouveau diocèse est en outre une visible et solennelle récompense à la piété des fidèles actuels, au dévouement de ses prêtres, à la sagesse de ses pasteurs.

Ce diocèse, par sa position géographique est appelé à exercer un rôle important dans les relations religieuses, culturelles et sociales de deux illustres provinces découvertes et civilisées par la France. Trait d'union entre l'Acadie et la province « qui se souvient », votre diocèse doit resserrer davantage les liens qui les unissent, par la foi et par la langue, dans une entente féconde de pensée, de coopération et de travail.

Il m'est agréable d'apporter à tous ceux qui ont contribué à l'érection du nouveau diocèse l'auguste témoignage de la paternelle appréciation du Souverain Pontife, avec ses vœux les plus ardents, ses vifs encouragements et ses affectueuses bénédictions.

D'une manière spéciale je désire souligner ce soir l'empressement pastoral avec lequel **S. E. Monseigneur l'Évêque de Bathurst** a facilité l'érection du diocèse. Comme un Père de famille, voyant son fils grandir pense à lui confier la direction des affaires de la maison, de même **Monseigneur de Bathurst**, constatant le merveilleux développement obtenu dans cette région grâce au travail et aux sacrifices du Clergé et du peuple, n'a pas hésité à recommander au Saint-Siège d'accorder une complète autonomie aux comtés de Madawaska, Victoria et Restigouche-Sud. Quelle joie pour vous, cher **Monseigneur LeBlanc**, de voir une partie de l'héritage que vous aviez reçu le jour de votre sacre enrichi de l'auréole Église-fille, pour laquelle votre nom restera toujours en bénédiction.

Sans m'arrêter aux pionniers qui ont creusé les sillons de cette terre bénie; sans m'arrêter aux nombreux ecclésiastiques qui ont assuré à cette Église une féconde vitalité, permettez-moi de nommer le vénéré Monseigneur William J. Conway, le père spirituel de cette ville épiscopale, qui a travaillé avec tant de cœur et de zèle à l'établissement du diocèse.

Cette belle cathédrale parlera aux futures générations de la foi vivante et agissante de la population d'Edmundston; mais elle chantera surtout l'oeuvre inlassable de son fidèle bâtisseur.

(*La Revue Franciscaine*, octobre 1945, Vol 61. No 10, p. 322-323)

Le clergé et la population accueillent avec une à mense joie la fondation du diocèse d'Edmundston. Le travail inlassable de certains membres du clergé et de laïcs engagés est enfin récompensé en cette fin d'année 1944.

Référence: Livre-souvenir à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation du diocèse d'Edmundston publié par la Revue de la Société Historique du Madawaska (vol. XXIII, numéros 1, 2, 3 et 4), 1995.
